

Le budget—M. Cardiff

bie. Tout d'abord, il supprime le crédit d'impôt à l'énergie de \$220 dollars par an dont auraient profité les personnes ayant des revenus faibles ou moyens dans ma circonscription. Deuxièmement, il prévoit un certain nombre de mesures incitatives pour encourager les gens à abandonner le chauffage au mazout au profit du gaz, mais il n'accorde aucune aide à ceux qui ne peuvent pas profiter de ce gaz.

● (1720)

Le gouvernement augmente de manière substantielle le prix du mazout, pour inciter les gens à l'abandonner et il accorde des avantages aux sociétés de gaz pour qu'elles agrandissent leur réseau et afin que les gens puissent en profiter. Mais certaines parties de ma circonscription sont alimentées en gaz naturel depuis des années et de nombreuses petites municipalités auraient bien aimé être desservies elles-aussi. Le ministre croit-il réellement que les petites villes et les fermes de ma circonscription, en l'occurrence les petites villes et les fermes de ma région du Cap Breton disposeront bientôt de gaz naturel? Il semble préconiser de laisser les habitants couper du bois ou comme dans ma région extraire leur charbon. Mais alors que certains Canadiens bien heureux qui ont le gaz se lèveront le matin dans leurs maisons bien chaudes, les malheureux Canadiens de ma circonscription et de la sienne auront le temps d'avoir froid en se levant pour allumer leur poêle à charbon ou à bois. Cela semble être l'attitude du ministre, car il a porté le pétrole à des prix prohibitifs et il n'a accordé aucun crédit d'impôt à ceux qui ne peuvent pas bénéficier du gaz.

Il aurait été préférable que le ministre imposât progressivement sa sanction dans le prix du mazout quand le gaz deviendrait disponible ou rétablisse le crédit d'impôt à l'énergie pour ceux qui ne peuvent se chauffer au gaz. Toutefois, le ministre a présenté un budget qui augmentera le prix du mazout de 77c. le gallon d'ici 1983 soit 16c. de plus que dans le budget de M. Crosbie et sans aucun allègement fiscal.

Finalement, monsieur le président, permettez-moi de faire remarquer comment le budget viole la promesse que le gouvernement faisait à tous les Canadiens de maintenir la hausse du baril de pétrole à un prix inférieur à \$4. Le prix du pétrole à la tête de puits s'est accru de \$3 le baril cette année, mais en juillet, le gouvernement actuel portait le prix du baril à 75c. à la raffinerie et maintenant le budget vient ajouter un autre 80c. le baril ce qui fait que la hausse totale cette année atteint \$4.55 le baril. Ce n'est pas seulement plus que ce que le premier ministre avait promis, mais aussi plus que la hausse annoncée dans le budget Crosbie rejeté par le premier ministre. Le premier ministre avait promis non seulement de maintenir la hausse à la tête de puits à un prix inférieur à \$4, mais aussi la majoration totale du prix. Mon collègue, le député de Perth (M. Jarvis) a interrogé le premier ministre là-dessus le 1^{er} mai dernier, mais le premier ministre a répété la question du député dans sa réponse. Il a déclaré:

Il veut savoir, quand nous affirmons que la hausse sera inférieure à \$4 le baril, si nous tenterons de combler cet écart en prélevant d'autres impôts ailleurs, et la réponse est non.

Eh bien, la réponse maintenant est oui, monsieur l'Orateur. Malgré les promesses répétées du premier ministre, un baril de pétrole coûte maintenant \$4.55 de plus qu'à la fin de l'année dernière. L'essence a évidemment augmenté encore plus.

Pour résumer donc, monsieur l'Orateur, le gouvernement a brisé la promesse qu'il avait faite aux Canadiens au sujet du

pétrole, il a tourné en ridicule les obligations pour l'expansion des petites entreprises et il a proposé des mesures d'encouragement pour la conversion au gaz naturel qui pénalisent bien des Canadiens qui ne peuvent convertir à ce mode de chauffage et qui n'ont droit à aucun crédit d'impôt au titre de l'énergie. Selon le conseil canadien du développement social, le budget aura des répercussions désastreuses sur les Canadiens à faible revenu. Voici ce qu'en dit son directeur exécutif:

Essentiellement, en ce qui concerne l'énergie, les Canadiens subiront les mêmes augmentations sans toutefois bénéficier du crédit d'impôt au titre de l'énergie prévu dans le budget précédent, qui aurait permis de soustraire environ \$220 par année du coût de l'énergie.

On ne peut certes pas dire que le Conseil exprime une opinion sectaire, or il estime que par suite de ce budget, les coûts que doit supporter la famille canadienne moyenne seront supérieurs de \$500 par année à ceux qu'elle aurait eu à supporter après le budget Crosbie. Je signale par ailleurs que ces coûts seront encore plus élevés dans les régions rurales qui ne sont pas desservies par le réseau de gaz naturel.

Monsieur l'Orateur, ce n'est pas la promesse qui nous avait été faite pendant la campagne électorale. Cela nous rappelle hélas qu'à de nombreuses occasions par le passé les Canadiens ont été trompés par les libéraux qui cherchent à accaparer le pouvoir à tout prix, en manipulant l'opinion publique et en s'en prenant aux gouvernements provinciaux qui s'opposent à ce genre de manipulation.

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Avant de commencer, monsieur l'Orateur, j'aimerais faire une digression et demander au député de Huron-Bruce (M. Cardiff) s'il a expliqué à ses agriculteurs dont il a parlé si éloquemment au cours des dernières minutes qu'un agriculteur qui consommerait 6,000 gallons d'huile à moteur diesel par année pendant les 4 prochaines années aurait dû payer \$8,000 de plus aux termes du budget Crosbie qu'il n'aurait à payer aux termes du présent budget. Je me demande vraiment s'il leur a bien expliqué cela.

Si je prends la parole aujourd'hui, ce n'est pas seulement pour appuyer le budget, mais aussi pour examiner certains des principes les plus fondamentaux qui ont été exprimés au cours du présent débat. Le budget actuel et la politique énergétique nationale qui l'accompagne sont plus que de simples pièces comptables ou qu'un simple énoncé de la façon dont le gouvernement entend se procurer de l'argent et le dépenser. Ce dont la Chambre est saisie, c'est un plan d'action courageux pour obliger le petit nombre des puissantes sociétés pétrolières multinationales étrangères qui nous tiennent collectivement à la gorge depuis trop longtemps à lâcher prise.

Le gaz et le pétrole sont à nos existences collective ou individuelle ce que l'oxygène ou l'eau sont à la vie. Sans approvisionnements d'énergie sûrs et à un prix raisonnable notre société, qu'il s'agisse des agriculteurs, des pêcheurs de ma circonscription, des maîtres de maison, ou des hommes d'affaires, ne peut pas vivre. Ce que je veux dire par là, c'est que l'énergie est devenue une denrée beaucoup trop importante pour qu'on la confie aux mains des multinationales de gaz et de pétrole étrangères et toutes puissantes. Nos concitoyens le comprennent bien et ils l'ont compris depuis des années. Ils attendent avec impatience que le gouvernement se décide à agir.

Au cours des dernières élections, mon parti a promis de canadianiser de manière systématique l'industrie du pétrole et